

déposé son rapport. Ces deux groupes ont envisagé leur mandat de façon très vaste de façon à examiner les conséquences internationales et les considérations morales reliées à tout le cycle du combustible nucléaire. Les deux ont finalement conclu que l'utilisation de l'énergie nucléaire était une bonne chose.

En Ontario, un comité parlementaire spécial des affaires hydro-électriques a fait enquête sur divers aspects de l'industrie nucléaire, soit la demande d'électricité, les risques posés par les réacteurs et les méthodes de gestion des déchets, y compris le programme conjoint du Canada et de l'Ontario pour la gestion du combustible usé et le problème des stériles des mines d'uranium. Selon le comité, les réacteurs nucléaires de l'Ontario sont relativement sûrs, ce qui justifie la confiance qu'a le gouvernement dans l'avenir de l'industrie nucléaire CANDU au Canada et dans le reste du monde.

L'exploitation et la valorisation de l'uranium sont des secteurs importants de la grande industrie minière du Canada. L'uranium vient immédiatement après le minerai de fer, le cuivre, le zinc, le nickel et l'or au Canada. Notre pays est connu pour ses livraisons sûres et la qualité de son minerai. Nous ne vendons pas seulement la technologie nécessaire pour utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, nous vendons aussi la matière première, l'uranium, pour faire fonctionner les centrales nucléaires. Le gouvernement tient à mettre au point des mécanismes sûrs et efficaces d'élimination des déchets radioactifs. Nous sommes en train de prendre des mesures en ce sens.

Au nom du gouvernement, je signale que la motion de l'opposition en vue d'entreprendre une étude urgente et immédiate de l'industrie nucléaire n'a pas sa raison d'être pour l'instant.

M. Fulton: Monsieur le Président, le ministre semble donner l'impression qu'il a une confiance absolue et totale dans la Commission de contrôle de l'énergie atomique et l'industrie puisqu'il dit que nous n'avons pas de souci à nous faire et que personne ne doit s'inquiéter. Lui-même et d'autres députés de son parti avaient promis pendant la campagne électorale de tenir une pleine enquête publique sur l'énergie nucléaire. Je voudrais demander au ministre s'il est d'accord avec la citation suivante. Je lui rappelle qu'il a fait campagne sur ce sujet et qu'il a été élu. On peut lire dans le livre *Myth of the Peaceful Atom* (Le mythe de l'atome pacifique):

La base du pouvoir du lobby nucléaire canadien se trouve dans les échelons supérieurs de l'EACL et d'Eldorado. La plupart des dirigeants de la Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA) viennent de ces deux sociétés d'État, tout comme la plupart des conseillers du gouvernement canadien en matière de politique atomique. En 1970, le comité sénatorial sur la politique scientifique déclarait avoir été «surpris d'apprendre que la plupart des membres de la CCEA étaient des représentants de haut niveau des organismes mêmes» que la Commission est censée contrôler.

De ce fait, la CCEA a été très critiquée. L'Organisation de coopération et de développement économique, dont le siège est à Paris, s'est plainte du fait que l'étroite relation avec le secteur nucléaire représentait un «conflit d'intérêts implicites». L'OCDE faisait également remarquer que la CCEA et l'AECL relevaient du même ministre—celui de l'Énergie, des Mines et des Ressources. L'Association médicale de Colombie-Britannique estime que la Commission «n'est pas apte à réglementer» et déclarait devant la commission royale d'enquête de la Colombie-Britannique sur l'exploitation de l'uranium: «il est évident que les Canadiens ne peuvent pas continuer à laisser à des ministères et organismes de réglementation intéressés le pouvoir de fixer les doses maximales admissibles... Un réexamen de la valeur des limites d'exposition aux rayonnements, en vigueur au Canada, s'impose depuis longtemps».

Les subsides

Le ministre est responsable de l'exploitation minière. Il a été élu en déclarant qu'il procéderait à une grande enquête publique sur l'énergie nucléaire. Ne pense-t-il pas que nous devrions en avoir une maintenant?

M. Layton: Monsieur le Président, je voudrais répondre au député de Skeena (M. Fulton). Oui, il y a un élément de risque dont j'ai fait état dans le discours que j'ai prononcé plus tôt. Il n'y a aucune activité humaine impliquant matériel ou mouvement qui ne comporte quelque élément de risque. Nous avons la compétence, et je crois que nous l'avons démontré, de maintenir ce risque à des niveaux acceptables. Nous apprenons constamment par l'expérience, la nôtre et celle des autres, à vivre dans une sécurité toujours plus grande. En dépit des risques auxquels nous sommes aujourd'hui exposés, y compris la radiation, nous vivons tous plus vieux. Je crois que l'humanité, l'ensemble des êtres humains, est capable de profiter des changements pour se transformer et s'enrichir.

Cette confiance n'est pas absolue. Elle est fondée sur notre capacité de répondre avec les moyens dont nous disposons pour contrôler notre milieu de vie. Cela ne veut pas dire qu'il ne se commettra pas d'erreurs. Je crois à la position canadienne à cet égard. J'ai constaté que mes sentiments sont partagés par d'autres qui ont participé aux entretiens d'il y a une semaine, en Roumanie. Ils ont confiance en la façon dont le Canada se présente, dont notre technologie se développe et dont nous l'appliquons. Ils sont pressés de posséder cette énergie. Il n'y a rien qu'ils n'aimeraient plus que de mettre les machines en marche. Nous leur avons dit qu'ils ne le pourront que lorsque tout aura été inspecté et jugé conforme aux normes de qualités. Nos partenaires roumains acceptent ces conditions.

• (1610)

C'est une confiance qui est fondée sur la reconnaissance qu'il existe toujours un risque. Je ne peux imaginer une seule activité qui ne comporte aucun risque. Celle qui nous intéresse est bien spéciale et il faut apprendre à s'en accommoder. Certains députés ont entendu parler des discussions que nous avons eues ces derniers mois sur l'industrie de l'amiante. Est-elle absolument toujours sans aucun risque? Non, elle ne l'est pas, mais il existe à cet égard une réglementation de son utilisation qui assure la sécurité du travailleur, du mineur et du public. Je crois que le même principe s'applique en l'occurrence.

M. McDermid: Monsieur le Président, j'aimerais poser une question au député. Le député de Kamloops—Shuswap (M. Riis) a dit que l'industrie nucléaire était peuplée de gens qui mentent.

M. Fulton: Indignes de réglementer.

M. McDermid: Je demanderais au député si ce n'est pas là s'en prendre à certains des scientifiques, des ingénieurs, des médecins les plus compétents qui oeuvrent au sein de cette industrie. Et ses commentaires ne jettent-ils pas le discrédit sur les audiences sur l'industrie nucléaire tenues par les Églises à Toronto pas plus tard qu'en 1984?

M. Riis: Leurs conclusions étaient favorables?

M. McDermid: Une équipe impartiale en est arrivée à la conclusion que l'énergie nucléaire constituait une option